



Règles du jeu pour apprenti(e)s des cours interentreprises (CI)

Avis d'absence

En cas d'empêchement (maladie, accident, décès dans la famille), faire parvenir aussi tôt que possible votre avis d'absence à votre enseignant/e ou à la branche de formation et d'examen correspondante ainsi qu'à votre entreprise formatrice. Pas d'avis d'absence = 0 points pour les compétences méthodologiques et sociales pour la journée de cours correspondante.

Modifications des données personnelles

Veillez signaler immédiatement les modifications de votre adresse personnelle, de votre adresse mail ou de votre numéro de téléphone mobile à la branche de formation et d'examen correspondante.

Accès

Nous attendons que vous arriviez en transports publics. Il est interdit de stationner votre voiture ou votre moto sur la zone de l'emplacement du cours (Gétaz Miauton / École de la construction).

Collaboration active

Nous sommes heureux que vous participiez activement, et vous êtes heureux des points reçus.

Smartphone

Vous emportez votre Smartphone avec vous en classe avec une batterie complètement chargée. Selon les instructions du formateur, il peut être utilisé pendant la leçon. Sinon le téléphone est éteint.

Devoirs (Tâches à domicile)

Vous apportez à chaque journée de cours les devoirs complètement terminés.

Règlement de maison

Les différents règlements de maison sont obligatoires. Ci-après les points principaux auxquels il importe de prendre garde:

- **Boire et manger**

Il est interdit de manger dans les locaux de cours. Consommer des boissons se trouvant dans des bouteilles à fermeture hermétique est par contre autorisé.

- **Fumer**

Prière de fumer dehors aux endroits désignés et d'utiliser les cendriers.

- **Documents /matériaux**

Selon les jours de cours, les salles de classe doivent être rangées et les documents et les matériaux (travaux pratiques) doivent être emportés à la maison.

- **Objets de valeur**

Ne pas laisser d'objets de valeur sans surveillance. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les objets de valeur perdus ou volés.

Ponctualité

Nous commençons l'enseignement très ponctuellement (après les pauses également), afin de pouvoir terminer ponctuellement également le soir.

Perturbations pendant les leçons

Le temps qui a été perdu par les perturbations sera rattrapé à la fin de la journée de cours.

Pensez-y :

L'enseignant/e évalue toutes vos prestations CI (voir au verso). Ces prestations influencent donc la note que vous obtiendrez dans le cadre de la procédure de qualification.



Évaluation des apprenti(e)s dans le cadre des CI

Vous serez évalués lors de chaque CI selon les critères suivants :

Compétences professionnelles (GCD : au total 70 points / ACD : au total 56 points)

Examens écrits (CI1 et CI2: 1 examen 2^e jour, 1 examen 3^e jour / CI3: 1 examen 1^{er} jour)

Remarques:

Compétences méthodiques (GCD : au total 15 points / ACD : au total 12 points)

Technique de travail (documents / outils sur place, prend des notes, procédure travaux pratiques)

Autonomie (activité en classe, travaille de façon indépendante, activité dans travaux de groupe)

Fiabilité (devoirs faits et apportés)

Remarques:

Compétences sociales (GCD : au total 15 points / ACD : au total 12 points)

Esprit de coopération / esprit d'équipe (écoute attentivement, est honnête, peut faire face à la critique)

Conscience de propres responsabilités / Motivation (est ponctuel, travaille pour la classe (ranger etc.), est intéressé, pose des questions, fait les devoirs)

Comportement social (est amical / poli, respecte les règles du jeu)

Remarques:

- **GCD: Total 100 points (= note 6)**
55 - 64 points = note 4 / 35 - 44 points = note 3 (9 points = 1/2 note)
- **ACD: Total 80 points (= note 6)**
44 - 51 points = note 4 / 28 - 35 points = note 3 (7 points = 1/2 note)